



Confédération paysanne de l'Ardèche

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

le 14 Octobre 2020

A l'attention de **Mme Gonnet-Tabardel,**
présidente de la Communauté de communes DRAGA

Madame la Présidente,

Nous avons pris connaissance par la presse avec une grande satisfaction de votre décision de stopper définitivement le projet de zone d'activités qui menaçait plusieurs dizaines d'hectares de terres viticoles sur Bourg St Andéol.

Très mobilisés pour la défense des terres agricoles, nous avions bien évidemment apporté notre soutien aux paysannes et paysans du territoire qui étaient très inquiets de ce projet pour la poursuite de leurs activités agricoles et cette décision est une grande satisfaction pour nous.

Cette décision est importante pour le territoire car elle signifie la prise de conscience de votre collectivité territoriale quant à la nécessité de préserver les terres agricoles face aux projets d'artificialisation.

Toute terre agricole artificialisée l'est de façon irréversible alors que la période de confinement a, au contraire, montré le besoin d'une agriculture de proximité pour permettre l'alimentation des populations locales. Nous portons d'ailleurs ces revendications depuis longtemps au travers de nos combats pour la souveraineté alimentaire de nos territoires.

Cette décision est également importante économiquement car elle préserve la viabilité de plusieurs fermes et donc de plusieurs activités économiques du territoire qui auraient été durement impactées par le changement de destination de leur outil de travail.

Sachez Madame la Présidente que nous restons à votre entière disposition pour tout échange concernant la préservation des terres et ainsi le développement de l'activité agricole sur le territoire de votre communauté de communes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Pour la Confédération paysanne de l'Ardèche

Les porte-parole

Pierre-Yves Maret,

Carole Pouzard

Thomas Méry